

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: DEBOUCHEUR 10% BLEU-VIOLET

N° de produit: 0016124746

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Pour nettoyer et déboucher les canalisations

Usages déconseillés: Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques domestiques, en particulier ceux contenant des acides

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

McBRIDE IEPER (YPLON S.A.)
Paddevijverstraat, 49
IEPER 8900

Téléphone: + 32 (0) 57 22 89 22

Site web: <http://www.detergentinfo.com>

E-mail: product.legislation@mcbride.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence: B : 070 245 245 (24h/24h)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Corrosifs pour les métaux

Catégorie 1

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Dangers pour la Santé

Corrosion cutanée

Catégorie 1A

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves

Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'Étiquetage

Contient:

SODIUM HYDROXIDE



Mentions d'Avertissement:

Danger

Déclaration(s) de risque:	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Conseils de Prudence	
Conseils généraux:	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire l'étiquette avant utilisation.
Prévention:	P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention:	P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Stockage:	P405: Garder sous clef.
Evacuation:	P501: Eliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.

2.3 Autres dangers Aucune information disponible.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales: Aucune information disponible.

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
SODIUM HYDROXIDE	5 - <10%	1310-73-2	215-185-5	01-2119457892-27	1	#
AMMONIUM HYDROXIDE	0,1 - <1%	1336-21-6	215-647-6	01-2119982985-14	1	#

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Classification



Désignation chimique	Classification	Notes
SODIUM HYDROXIDE	Skin Corr.: 1A: H314	Aucune information disponible.
AMMONIUM HYDROXIDE	Acute Tox.: 4: H302 Eye Dam.: 1: H318 Skin Corr.: 1B: H314 Aquatic Acute: 1: H400	Note B

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.
CLP: Règlement n° 1272/2008

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:	Contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Transporter à l'air frais.
Contact avec la Peau:	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et enlever les chaussures et vêtements contaminés. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contact oculaire:	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et bien écarquiller l'œil.
Ingestion:	Contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. en cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Provoque de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers:	Aucune mesure de précaution sanitaire spécifique n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Traitement:	Consulter un médecin en cas de symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés: En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou une brume d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Éviter tout contact oculaire et tout contact cutané prolongé ou répété.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Recueillir les déversements en récipients, sceller hermétiquement et déposer pour élimination conformément aux réglementations locales.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter tout contact oculaire. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Respectez les consignes d'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec la peau.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.:

Conserver à l'écart des matières incompatibles. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour nettoyer et déboucher les canalisations

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
SODIUM HYDROXIDE	VME		2,000000 mg/m3	La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques (07 2012)
AMMONIUM HYDROXIDE	VME	10,000000 ppm	7,000000 mg/m3	La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques (07 2012)
	VLE	20,000000 ppm	14,000000 mg/m3	La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques (07 2012)

8.2 Contrôles de l'exposition Contrôles Techniques Appropriés:

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.

**Protection de la peau
Protection des Mains:** Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Autres: Aucune information disponible.

Protection respiratoire: Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

Mesures d'hygiène: Éviter tout contact oculaire. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Contrôles environnementaux: Pas eFDS disponible

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Forme: Liquide transparent

Couleur: Aucune information disponible.

Odeur: Aucune information disponible.

Seuil olfactif: Aucune information disponible.

pH: > 11,50

Point de congélation: Aucune information disponible.

Point d'ébullition: > 70,00 ° C

Point d'éclair:	> 61,00 ° C
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Tension de vapeur (air = 1):	Aucune information disponible.
Densité:	Aucune information disponible.
Densité relative:	1,1100
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Aucune information disponible.
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
SADT:	Aucune information disponible.
Viscosité:	Aucune information disponible.
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales de température pour une utilisation recommandée.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Aucune dans les conditions normales.
10.4 Conditions à Éviter:	Éviter tout chauffage ou contamination. Ne pas congeler.
10.5 Matières Incompatibles:	Acides forts. Combustibles forts. Bases fortes.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	En cas d'incendie, des gaz toxiques (COx, NOx) peuvent se dégager.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Aucune dans les conditions normales.
Contact avec la Peau:	Provoque de graves brûlures cutanées.
Contact oculaire:	Provoque de graves lésions des yeux.
Ingestion:	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et maux.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Mélange: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Contact avec la peau

Mélange: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Inhalation

Mélange: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Toxicité à dose répétée

Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Corrosion ou Irritation

cutanée:

Mélange: Provoque de graves brûlures.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Lésions oculaires

graves/Irritation oculaire:

Mélange: Provoque de graves lésions des yeux.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Sensibilisation

Respiratoire ou Cutanée:

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

In vivo

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Cancérogénicité

Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Toxicité pour la reproduction

Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Risque d'Aspiration
Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)
SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Poisson
Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)
SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Invertébrés Aquatiques
Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)
SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Toxicité chronique

Poisson
Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)
SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Invertébrés Aquatiques
Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)
SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Toxicité pour les plantes aquatiques

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Mélange: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres. Les autres composants de ce mélange sont soit environnementalement inertes ou soit absorbés dans les eaux usées et sédiments ou se dégradent en substances dont l'impact environnemental est susceptible d'être faible lorsque le mélange est utilisé comme recommandé.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

Rapport DBO/DCO

Mélange Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Mélange: Ce produit n'est pas bioaccumulable.

Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM Aucune information disponible.
HYDROXIDE

12.4 Mobilité dans le Sol:

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations

PBT et vPvB: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SODIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.
AMMONIUM HYDROXIDE Aucune information disponible.

12.6 Autres Effets Néfastes:

Aucun connu.

12.7 Informations supplémentaires:

Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Eliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.

Méthodes d'élimination: Rincer avant élimination. Éliminer auprès d'un organisme homologué.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR

14.1 Numéro ONU:	UN 1824
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	8
Étiquettes:	8
N° de danger (ADR):	80
Code de restriction en tunnel:	(E)
14.4 Groupe d'Emballage:	II
Quantité limitée	1,00L
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

ADN

14.1 Numéro ONU:	UN 1824
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	8
Étiquettes:	8
N° de danger (ADR):	–
14.4 Groupe d'Emballage:	II
Quantité limitée	1,00L
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

RID

14.1 Numéro ONU:	UN 1824
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	8
Étiquettes:	8
14.4 Groupe d'Emballage:	II
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

IMDG

14.1 Numéro ONU:	UN 1824
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	8
Étiquettes:	8
N° d'urgence:	F-A, S-B
14.4 Groupe d'Emballage:	II
Quantité limitée	1,00L
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

IATA

14.1 Numéro ONU:	UN 1824
14.2 Nom de transport complet:	Sodium hydroxide solution
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport:	
Classe:	8
Étiquettes:	8
14.4 Groupe d'Emballage:	II
Uniquement par avion cargo :	851
Aéronefs de transport de passagers et de marchandises :	851
Quantité limitée:	0,50L Y840
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non



14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Uniquement par avion cargo: Autorisé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune
Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

Directive 96/82/CE (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail: aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Convention de Stockholm

Convention de Rotterdam

Protocole de Kyoto

SECTION 16 : Autres informations



Informations de révision:	Sans objet.
Références	
PBT	PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB	vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.
Principales références bibliographiques et sources de données:	Aucune information disponible.
Texte des mentions H dans les sections 2 et 3	
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Informations de formation:	Aucune information disponible.
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.	
Met. Corr. 1, H290	
Skin Corr. 1A, H314	
Eye Dam. 1, H318	
Classification DetNet - Numéro d'enregistrement:	Sans objet.
Date de Publication:	28.04.2017
FDS n°:	UN000000000016124746-0001-1-01
Avis de non-responsabilité:	Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.